

INAUGURATION DU CENTRE DÉPARTEMENTAL DE LA SOLIDARITÉ CROIX BLANCHE ET DU CENTRE SOCIAL SUITE AU RÉAMÉNAGEMENT DU PÔLE SOCIAL AMÉDÉE-MERCIER DE BOURG-EN-BRESSE

Le Pôle social, situé avenue Amédée-Mercier à Bourg-en-Bresse, a été construit en 2002. Propriété du Département de l'Ain et de la Ville de Bourg-en-Bresse, ce bâtiment d'une superficie de 950 m² regroupe plusieurs structures et services :

- le Centre social, géré par la Ville de Bourg-en-Bresse ;
- le Centre départemental de la Solidarité (CDS), géré par le Département ;
- 3 bureaux d'accueil, gérés par la Ville.

Pour faire face à un accroissement d'activité du CDS et pour permettre d'accueillir les usagers et les habitants du Pôle social dans un cadre plus agréable, un réaménagement des locaux a été décidé. Débutés en mai 2022, les travaux se sont achevés en avril 2023. L'opération a consisté, notamment, à repenser les espaces pour qu'ils soient plus fonctionnels et la répartition des surfaces a été revue pour augmenter la superficie du CDS.



Jean DEGUERRY
Président du Département de l'Ain

« Si je tiens à saluer l'inauguration des nouveaux locaux départementaux de la Croix Blanche qui permettent une réelle complémentarité d'action avec l'Etat et avec la Ville, je tiens aussi et avant tout à saluer avec reconnaissance et admiration la qualité, la diversité et l'efficacité du travail accompli par le personnel du CDS de la Croix Blanche. Solidarité, proximité, agilité et efficacité prennent tout leur sens au CDS de la Croix Blanche puisqu'il accomplit, avec dévouement et efficacité, un service public de proximité et de référence. Le CDS de la Croix Blanche incarne la solidarité en actes du Département auprès de 29 communes rurales et de la moitié de Bourg-en-Bresse ! »



Jean-François DEBAT
Maire de Bourg-en-Bresse

« A Bourg-en-Bresse, nous poursuivons la construction d'une ville de la solidarité. Avec cette rénovation, le centre social Amédée-Mercier offre un accès plus simple aux services qu'il propose et rend plus agréable ce lieu de vie qui renforce les liens entre les habitants. C'est une offre sociale, si essentielle aujourd'hui, qui est valorisée et redynamisée, dans le sillage de la reprise en gestion directe des centres sociaux par la Ville. »

LES TRAVAUX

La structure du Pôle social n'a pas été modifiée, les espaces ont été redéfinis par de nouveaux cloisonnements. Aussi, pour favoriser le renouvellement d'air de l'ensemble du bâtiment et améliorer le confort l'été, une ventilation été-hiver, double flux, a été installée. Également, des brise-soleils orientables ont été posés sur les menuiseries au sud et à l'est pour toujours plus de confort thermique. L'ensemble des luminaires ont été changés et des faux-plafonds acoustiques ont été fixés. Sur une partie des espaces, les sols ont été changés. Enfin, une banque d'accueil a été installée à l'entrée du Pôle social pour orienter les usagers auprès des différents services.



- **Coût de l'opération : 790 600 € TTC**
- **Financement :**
 - Département de l'Ain : 490 000 €
 - Ville de Bourg-en-Bresse : 300 600 €
- **Maitrise d'œuvre :**
 - Architecte : Archibulle
 - Economiste : Cosinus
 - Bureau d'études / Fluides : Enerpol
 - Bureau d'études / Structures : Chapuis Structure

LE CENTRE DÉPARTEMENTAL DE LA SOLIDARITÉ CROIX BLANCHE

La Maison de territoire Bresse-Revermont du Département de l'Ain est située au 10 rue du Pavé d'Amour à Bourg-en-Bresse. Elle regroupe 3 Centres départementaux de la Solidarité :

- le CDS Pierre-Goujon (10 rue du Pavé d'Amour à Bourg-en-Bresse),
- le CDS Croix Blanche (57 avenue Amédée-Mercier à Bourg-en-Bresse),
- le CDS de Montrevel-en-Bresse.

Les travaux du Pôle social ont permis d'augmenter la superficie du CDS Croix Blanche, passant ainsi de 207 m² à 440 m². Il est désormais composé d'un :

- **Espace accueil du public** : une salle d'attente, quatre bureaux pour les permanences, un bureau pour un médecin, un bureau pour une puéricultrice et une salle de médiation.
- **Espace pour le personnel du CDS** : un bureau pour le responsable, deux postes à l'accueil du CDS, 2 bureaux pour les secrétaires, six espaces collaboratifs, un réfectoire /détente, une salle de réunion.



23 personnes (ETP) travaillent au sein du CDS. L'équipe est composée d'un responsable, de secrétaires, de puéricultrices et d'assistants territoriaux socio-éducatifs spécialisés dans l'évaluation des informations préoccupantes, la gestion financière et l'accompagnement du RSA.

Les secteurs d'intervention du CDS comprennent une partie des quartiers de Bourg-en-Bresse (Croix Blanche / Vennes / secteur gare), ainsi que 29 communes rurales allant du Revermont (Courmangoux, Val Revermont...) jusqu'à Bourg Sud (Saint-Martin-du-Mont, Dompierre-sur-Veyle).

Les équipes du CDS Croix Blanche travaillent en étroite collaboration avec les autres partenaires du Pôle social Amédée-Mercier. Partager des locaux communs est une vraie plus-value et permet de proposer aux habitants des services adaptés à leurs besoins.

LE CENTRE SOCIAL AMÉDÉE-MERCIER

Le Centre social Amédée-Mercier rénové pour offrir plus de confort aux usagers

Le pôle Amédée-Mercier a été totalement rénové et réaménagé pour permettre aux usagers d'avoir accès à tous les services de manière plus confortable et fonctionnelle :

- un espace commun (hall) comprenant l'accueil commun du Pôle, le café habitants, un espace numérique avec médiation (accès aux droits),
- un espace de services administratifs avec les bureaux agents du centre social Ville, l'agence postale communale, le bureau mairie annexe, un bureau Association Césame, un bureau polyvalent (multi opérateurs)
- un espace dédié au centre social (bénévoles, association usagers), avec 1 salle d'activités, 1 salle de réunion,
- les circulations, sanitaires, locaux techniques / stockage / ménages et mobiliers ont été adaptés.

Coût de l'opération : 300 600 € TTC

Le Centre social Amédée-Mercier, un lieu de vie

• Le Centre social « Amédée » a été créée en 1999. La gestion a été confiée à la Ville de Bourgen-Bresse via son Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) depuis le 1^{er} janvier 2022.

L'équipe, composée de 7 professionnels (2 agents Maison France Service, 1 agent d'accueil, 2 animateurs polyvalents, 1 référente famille et sénior, et un directeur) co-construit le projet social et l'ensemble des actions avec l'association des habitants des quartiers Est, l'association CESAME.

• Les principaux axes du projet social sont :

- L'accueil inconditionnel et l'accès aux droits
- La parentalité – l'éducation – la famille
- L'habitat et le cadre de vie
- Les solidarités intergénérationnelles
- La vie associative

• De nombreuses animations et activités ainsi qu'une offre de services (écrivain public, accès aux droits, médiation santé, Atelec, Infos jeunes, PIE ...) sont proposés tout au long de l'année.

Le pôle bénéficie d'un accueil commun assuré par le centre social. Les agents assurant cette mission accueillent également le public de la Maison France Service et de l'agence postale communale. Près de 550 personnes par mois font appel à cet accueil.

Au sein de cette espace, lieu de vie des habitants, l'association CESAME anime le café des habitants et proposent un espace numérique. L'ensemble de cet espace a été entièrement rénové.

• La Ville est également présente avec une annexe mairie qui a bénéficié de l'aménagement d'un nouveau bureau. De nombreux partenaires interviennent également tout au long de la semaine, pour répondre aux besoins des habitants notamment dans les nouveaux bureaux aménagés.

Une ville solidaire, proche de ses habitants

- Soucieuse de l'épanouissement de ses habitants, Bourg-en-Bresse a engagé une action forte et ambitieuse en décidant de reprendre la gestion directe des 5 centres sociaux que compte la Ville. Elle mène avec eux une politique volontaire de proximité avec les Burgiens. Dans un contexte où les collectivités locales et les partenaires sociaux observent une précarisation de la population, la Ville poursuit ainsi ses actions de solidarité et ses politiques d'action sociale. Elle souhaite également renforcer la participation des habitants dans la gestion de ces structures.

Après le Centre social de la Croix-Blanche et de la Reyssouze, celui des Vennes passera en gestion municipale en septembre prochain. Par ailleurs, la Ville poursuit son accompagnement auprès du centre social du Plateau et du Centre social Terre en Couleurs.

- À travers de multiples services et activités, les centres sociaux favorisent l'engagement citoyen et créent du lien social entre les habitants d'un même secteur. C'est pourquoi la Ville a souhaité s'engager aux côtés des associations d'habitants pour maintenir cette dynamique et renforcer la participation des habitants dans la gestion de ces structures.

CONTACTS PRESSE

Conseil départemental de l'Ain • Céline Moyne-Bressand • tél. 04 74 32 33 44 • celine.moyne-bressand@ain.fr

Mairie de Bourg-en-Bresse • Céline Crociani • tél. 04 74 45 72 36 • crocianic@bourgenbresse.fr